



CROISIÈRE DE 7 JOURS / 6 NUITS - RÉF. DSL_AIPP

Croisière au cœur de la Bourgogne, ses vins et ses saveurs régionales (formule port/port)

DIJON - LONGECOURT-EN-PLAINE - SAINT-JEAN-DE-LOSNE - CHALON-SUR-SAÔNE - CHAGNY - SANTENAY - SAINT LEGER SUR DHEUNE - Dijon(1)

De Dijon à Saint-Léger-sur-Dheune, le canal de Bourgogne vous portera à la rencontre de villes authentiques au charme inconditionnel. Au programme, dégustation* de produits régionaux à Saint-Jean-de-Losne et de vins au célèbre vignoble de Santenay, visite de la ville d'art et d'histoire de Chalon-sur-Saône, du musée de la batellerie à Saint-Jean-de-Losne ou encore randonnée vers le dépaysant cirque du Bout du Monde : cette croisière reposante, gourmande et culturelle ne manquera pas de vous plaire !

Coup de Coeur : Chalon-sur-Saône, sa ville ancienne au cachet indéniable avec ses maisons à pans de bois et sa cathédrale Saint-Vincent classée monument historique

Les temps forts

- Navigation sur le canal de Bourgogne, la Saône et le canal du Centre
- TOUTES LES EXCURSIONS INCLUSES
- LES INCONTOURNABLES :
 - Circuit des grands crus de Bourgogne
 - Le cirque du Bout du Monde et le mont de Sène, sites naturels exceptionnels

PROGRAMME DE LA CROISIÈRE (7 JOURS / 6 NUITS)



Jour 1 : DIJON

Embarquement à 18h. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Dîner à bord.



Jour 2 : DIJON - LONGECOURT-EN-PLAINE

Matinée en navigation. Profitez-en pour vous détendre sur le pont soleil ou empruntez les vélos pour longer le canal. Les berges sont agréablement aménagées. L'après-midi, **excursion de la route des grands crus de Bourgogne**. La route des vins traverse la partie la plus prestigieuse du vignoble bourguignon. Ce circuit incontournable dévoile les appellations mondialement connues et fait de cette terre une renommée internationale. Vous découvrirez le Clos de Vougeot, un majestueux château au toit de tuiles vernissées. C'est l'antre des chevaliers du Tastevin, vénérable confrérie et ambassadrice de la Bourgogne dans le monde entier. Vous verrez les vieux pressoirs, la cuverie et le grand cellier. Puis route vers un domaine viticole pour une dégustation* de vins de Bourgogne. Durant l'excursion, le bateau poursuit la navigation vers Longecourt-en-Plaine où nous le rejoindrons.



Jour 3 : LONGECOURT-EN-PLAINE - SAINT-JEAN-DE-LOSNE

Matinée en navigation. L'après-midi, **visite guidée de Saint-Jean-de-Losne et du musée de la batellerie**. Partez à la découverte de monuments témoins d'un passé prestigieux comme le Monument Commémoratif du Siège de 1636, l'Hôtel Dieu qui fut un hôpital fondé en 1658 entouré par une grille de fer forgé datant des XVIIe et XVIIIe siècles. Vous apercevrez la Gare d'Eau qui servait jadis d'abri pour les bateaux et les radeaux, ainsi que l'église de style gothique Saint Jean-Baptiste, construite en brique au XVIe siècle. Sans oublier le musée de la batellerie retraçant l'histoire de la navigation. Votre visite se terminera dans l'Hôtel de Ville où vous aurez une dégustation de spécialités bourguignonnes.



Jour 4 : SAINT-JEAN-DE-LOSNE - CHALON-SUR-SAÔNE

Navigation vers Chalon-sur-Saône. Nous longerons la petite ville de Seurre et ses maisons typiques du Val de Saône. La nature s'épanouit entre rivières et campagne vers Verdun-sur-le-Doubs, petit village niché au confluent de la Saône et du Doubs. Puis la Saône s'élargit pour vous immerger dans une ambiance pittoresque de bord de rivière.

L'après-midi, **visite guidée de Chalon-sur-Saône**. Berceau de la photographie, c'est dans cette ville que l'ingénieur français Nicéphore Niepce inventa l'appareil photo en 1839. La ville dispose d'un beau patrimoine architectural. C'est grâce au quartier de la citadelle que Chalon-sur-Saône doit son statut de ville d'art et d'histoire. Ses ruelles, ses maisons à colombages et ses nombreuses tours donnent à la ville un charme d'antan. Vous apprécierez les belles maisons anciennes à pans de bois, la cathédrale Saint-Vincent de style roman et gothique, les demeures classiques des XVIIe et XVIIIe siècles. Retour à bord.



Jour 5 : CHALON-SUR-SAÔNE - CHAGNY

Matinée en navigation vers Chagny. Nous emprunterons le canal du Centre. Cette étape particulièrement calme et agréable est le domaine des pêcheurs et des plaisanciers. C'est également une étape de l'EuroVelo6, vous pourrez à tout moment faire du vélo le long du canal. Arrivée à Chagny située au cœur des vins de Bourgogne.

Randonnée vers le cirque du Bout du Monde. Ce site classé Natura 2000 est l'une des plus belles reculées de Bourgogne. Culminant à 530 m d'altitude, il est composé de spectaculaires versants rocheux taillés dans le calcaire par la rivière Cozanne qui forme au fond de la reculée une cascade d'une quarantaine de mètres de hauteur. La faune du cirque est typiquement montagnarde. C'est le seul lieu en Bourgogne où l'on peut rencontrer le martinet à ventre blanc. Les versants sont un site de nidification du faucon pèlerin, inscrit sur la liste rouge des espèces menacées en France. Classé #parc naturel et caractérisé par ses plantes rustiques et arbustes sauvages, le cirque offre un panorama remarquable sur les principaux sommets et paysages

vallonnés aux alentours : les vignobles de la Côte de Beaune, la vallée de la Saône, le Morvan, le Jura et les Alpes. Retour à bord.



Jour 6 : CHAGNY - SANTENAY - SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE

Navigation vers Santenay sur le canal du Centre. Connu également comme canal du Charolais, il relie les vallées de la Loire et de la Saône. Il a été créé entre 1783 et 1793 par la volonté des États de Bourgogne sur le projet de son ingénieur en chef Emiland Gauthey. Il a établi la jonction entre la Saône à Chalon-sur-Saône et la Loire à Digoin.

A quelques encablures de Santenay, vous partirez à la découverte d'un château d'exception, où l'histoire et le terroir se mêlent harmonieusement. Niché entre vignes et collines, ce lieu d'une grande richesse historique vous invite à une immersion dans l'art de la viticulture bourguignonne.

Le propriétaire du château, vous accueillera chaleureusement et vous guidera à travers les lieux, vous dévoilant les secrets de la culture de la vigne, des techniques de vinification et des traditions familiales. Après la visite, vous profiterez d'une dégustation de vins, sélectionnés avec soin pour leur qualité et leur caractère, un moment de partage et de découvertes sensorielles.

L'après-midi poursuite de la navigation sur le canal du Centre jusqu'à Saint-Léger-sur-Dheune. Profitez de l'ambiance paisible pour apprécier les méandres verdoyants, les écluses intemporelles, les villages, les anciens chemins de halages et les charmants petits ports.

Soirée de gala.



Jour 7 : SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE - Dijon(1)

Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement à 9h. Possibilité de transfert(1) en autocar vers Dijon. Fin de nos services.

Notre prix comprend

la croisière en pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner buffet du J7 - les boissons incluses à bord (hors cartes spéciales) - le logement en cabine double climatisée avec douche et WC - le cocktail de bienvenue - l'assistance de notre commissaire de bord - la soirée de gala - les excursions et visites mentionnées au programme - l'assurance assistance/rapatriement - les taxes portuaires.

Notre prix ne comprend pas

le transfert autocar Saint-Léger-sur-Dheune/Dijon(1) - les boissons figurant sur les cartes spéciales, les boissons prises lors des excursions ou des transferts - l'assurance annulation/bagages - les dépenses personnelles.

Pré et post acheminement

Possibilité de transfert(1) de Saint-Léger-Sur-Dheune à Dijon

Formalités

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité obligatoire. Les ressortissants hors UE sont priés de consulter leur ambassade ou leur consulat.

LES PLUS CROISIEUROPE

- **Pension complète - BOISSONS INCLUSES** aux repas et au bar
- Cuisine française raffinée - **Dîner et soirée de gala** - Cocktail de bienvenue
- **Wifi gratuit** à bord
- Vélos disponibles à bord
- Présentation du commandant et de son équipage
- Assurance assistance/rapatriement
- Taxes portuaires incluses

MENTIONS

Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le capitaine du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière.

(1) Transfert à la demande, moyennant supplément, nous consulter.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.